

Le comte avait deux filles charmantes, qu'il aimait beaucoup et dont il s'occupait fort peu. Veuf après huit ans de mariage, il avait confié l'éducation de ses enfants à une gouvernante.

Dans ce milieu, paisible et froid, la vie morale aurait totalement manqué aux deux jeunes filles, si, par sa piété solide, la gouvernante n'eût développé dans leur cœur le germe des vertus chrétiennes.

Le père n'était ni sceptique, ni foncièrement irréligieux. Il saluait amicalement son curé ; mais il écoussonnait ses rosiers pendant que ses filles allaient à la messe. En théorie, il respectait infiniment la religion ; nous oserions presque dire qu'il la respectait trop, puisqu'il n'en usait jamais. Toute sa foi consistait en une sorte de déférence extérieure et de pure convention pour les choses du culte. Il était bienséant à l'égard de Dieu, mais sa déférence n'emportait aucune adhésion manifeste. M. de Morgenac, du reste, par habitude peut-être autant que par tempérament, aimait ce vague de l'âme, cette indécision perpétuelle de la volonté, qui, entre le bien et le mal, laissent tant de gens commodément assis dans le demi-savoir et la demi-vertu.

Calfeutré dans sa petite maison de campagne, sans but dans la vie, insensible à toute lutte de la pensée, M. Morgenac menait une existence végétative. Son affection pour ses filles se réduisait à quelques petites attentions aimables ; un abîme existait entre lui et ses enfants. Car les coeurs qui ne communient pas dans la même foi peuvent éprouver des attractions réciproques, mais ces sortes d'attractions sont essentiellement passagères et fugitives. Ces coeurs-là s'entretochent et ne se fondent pas. M. de Morgenac, par son indifférentisme religieux, s'était donc privé des joies paternelles les plus délicates et les plus pures.

Un père qui ne s'agenouille jamais à côté de sa fille ne saurait même soupçonner la richesse filiale d'un cœur féminin.

Marie et Agathe de Morgenac dévoraient en silence le profond chagrin que leur causait l'indifférence incurable de leur père en matière de religion. Elles ne s'en étaient ouvertes à personne. Cependant, leur digne gouvernante avait pénétré la signification vraie de cette grande et légitime douleur.

Un jour, avec une délicatesse exquise, dame Berthe proposa aux deux jeunes filles une pratique de dévotion tout en honneur, disait-elle, en son pays.

Mes enfants, si vous le voulez bien, nous prendrons entre nous trois l'engagement de prier d'une façon constante et suivie pour la conversion de la personne dont le retour à Dieu nous est le plus cher. Toutes les fois que l'horloge tintera, de huit heures du matin à midi, l'une de nous fera à cette intention une courte invocation mentale. L'autre reprendra ces invocations de midi à quatre heures du soir. Enfin la troisième de quatre heures du soir à huit heures.

Un éclair de joie brilla dans les yeux des deux jeunes filles. Ces trois femmes s'étaient comprises.